

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 07/05/2026 - 11348 - 2016 B 02727 - 819 100 322 - 2LR EVENTS

- 7 MAI 2026

11348

**2LR EVENTS**

7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

**LIASSE FISCALE 31/12/2024 IS / RN**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignation de l'entreprise :		2LR EVENTS										1   2					
Adresse de l'entreprise		7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 93600 AULNAY-SOUS-BOIS										Durée de l'exercice précédent * 1   2					
Numéro SIRET * 8   1   9   1   0   0   3   2   2   0   0   0   2   6												Néant <input type="checkbox"/> *					
												Exercice N clos le. 3   1   1   2   2   0   2   4					
												Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB										AC					
		Frais de développement * CX										CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires AF										AG					
		Fonds commercial (1) AH										AI					
		Autres immobilisations incorporelles AJ										AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL										AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN										AO					
		Constructions AP										AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR										193 775 AS		30 993 162 782			
		Autres immobilisations corporelles AT										20 911 AU		6 974 13 937			
Immobilisations en cours AV										AW							
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Avances et acomptes AX										AY						
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS										CT						
	Autres participations CU										CV						
	Créances rattachées à des participations BB										BC						
	Autres titres immobilisés BD										BE						
	Prêts BF										BG						
Autres immobilisations financières * BH										2 676 BI		2 676					
TOTAL (II) BJ												217 362 BK		37 967 179 395			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL										BM					
		En cours de production de biens BN										BO					
		En cours de production de services BP										BQ					
		Produits intermédiaires et finis BR										BS					
		Marchandises BT										BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV										8 280 BW		8 280			
		Clients et comptes rattachés (3)* BX										121 753 BY		121 753			
		Autres créances (3) BZ										8 034 CA		8 034			
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB										CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD										CE					
Disponibilités CF										1 029 CG		1 029					
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH										5 188 CI		5 188				
	TOTAL (III) CJ										144 284 CK		144 284				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW																
	Primes de remboursement des obligations (V) CM																
Écarts de conversion actif * (VI) CN																	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO												361 646 1A		37 967 323 679			
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		6 416	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :		Créances :			

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		2LR EVENTS		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 000.....)	DA			1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD			100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH			51 519
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI			644
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL			53 263
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			54 925
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV			47 001
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			66 411
	Dettes fiscales et sociales	DY			74 041
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA			28 037	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC			270 416
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE			323 679
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			270 416	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			18 506	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ			FL	753 238
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	45	
				FR	753 283	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	378 085	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	3 650	
	Salaires et traitements *			FY	219 331	
	Charges sociales (10)			FZ	61 267	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)		GA	31 602
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
Autres charges (12)			GE	4		
			GF	693 939		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	59 345	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
			GP			
Total des produits financiers (V)						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 055	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
			GU	4 055		
Total des charges financières (VI)						
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(4 055)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	55 289	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2LR EVENTS		Néant <input type="checkbox"/> *			
				<b>Exercice N</b>			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	54 645		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	54 645		
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>				HI	(54 645)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	753 283		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	752 639		
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>				HN	644		
<b>RENVois</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *		HP	4 760	
			– Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		facultatives	A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			IIS			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N			
RETOUR MEILLEUR FORTUNE				48 000	Produits exceptionnels		
CONTRAVENTIONS ROUTIERES				4 920			
LITIGE CLIENT				1 500			
PENALITES RETARDDS				225			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise		2LR EVENTS				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP		KQ		KR		
		Dont Composants	M3	KS	193 775	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	3 544	KW		KX	
		Matériel de transport *			KY	16 134	KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	1 233	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	214 686	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
		Autres participations			8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 676	1U		1V		
TOTAL IV				LQ	2 676	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	217 362	ØH		ØJ		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* et évaluation par mise en équivalence				
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	3 544	MO	3 544
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	16 134	MR	16 134
	Matériel de bureau et mobilier informatique	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 233	MU	1 233
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III				IY		NG	214 686	NH	214 686
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		
	Autres participations			1Ø		ØX		ØY		
	Autres titres immobilisés			11		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			12		2E	2 676	2F	2G	
	TOTAL IV				13		NJ	2 676	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	217 362	ØL	ØM	214 686

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le **3 1 1 2 2 0 2 4**

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2LR EVENTS Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

**CADRE B**

**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise 2LR EVENTS Néant  \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RF		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 948	QA	28 045	QB		QC	30 993
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	704	QE	354	QF		QG	1 058
	Matériel de transport	QH	2 637	QI	2 791	QJ		QK	5 429
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	76	QM	411	QN		QO	487
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	6 366	QV	31 602	QW		QX	37 967
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	6 366	ØP	31 602	ØQ		ØR	37 967

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ			
		Total général non venant (NS + NT + NU)				Total général non venant (NW - NY)			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2LR EVENTS		Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	J	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 676	UV		UW	2 676			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	121 753		121 753					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	6 416				6 416			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	1 618		1 618				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS	5 188		5 188					
	TOTAUX			VT	137 651	VU	128 559	VV	9 092		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	18 506		18 506					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	36 419		36 419					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	66 411		66 411						
Personnel et comptes rattachés		8C	25 717		25 717						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 449		13 449						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	34 649		34 649					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	226		226					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	47 001		47 001						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	28 037		28 037						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	270 416	VZ	270 416					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 056	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise <b>LR EVENTS</b>		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice clos le <b>31/12/2024</b>			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	644	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles				WE	1 262		
		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		RA	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))				RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)				XX	4 920	
	Amendes et pénalités		WJ	4 920	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					I8	
		- imposées au taux de 0 %					ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme			- Plus-values soumises au régime des fusions			WN		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3			
<b>TOTAL I</b>							WR	6 826		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV		
			- imposées au taux de 0 %					WH		
			- imposées au taux de 19 %					WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)							ZX			
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY			
Majoration d'amortissement *							XD			
Mesures d'incitation	Abonnement aux services et exonérations *	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)	ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)	K3	Zone de reconstruction de la défense (44 bisdecies)	PA	XF		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
				Jeunes entreprises innovantes (art. 44 septies A)	L5	France Ruralité Revitalisation - (FRR) (44 quinquies A)	HT			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies F)		YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	créances dégagees par le report en arrière de déficit			
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	6 826		
					déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XL	6 826		
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>							XN			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>2LR EVENTS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	31 914
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis	
		Nombre d'opérations sur l'exercice	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	6 826
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	25 088
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter ( somme K6 + YJ)		YK	25 088
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		ZT	17 969
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>2LR_EVENTS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(98 235)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	149 754		Dividendes		ZE						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	ØF	51 519		Report à nouveau		ZG		51 519				
										<b>TOTAL II</b>		ZH	51 519
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier	( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail				J7		YQ	4 760				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	243 030	
	- Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois				J8		XQ	45 423				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	7 585	
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV		
	- Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		ST	82 047				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	378 085	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	984	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	( dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques				ZS		YZ	2 666				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	3 650	
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	150 401	
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	63 779	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre de 2024) *										ØB	203 969	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%	
	- Numéro de centre agréé *	XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe: résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : 2LR EVENTS Néant

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

**II - Autres éléments**

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)							

(A)

(B)  
(Ventilation par taux)

(C)

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 2LR EVENTS Néant

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %  ou 12,8 %

- Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *revêt-0* bis du CGI)

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *revêt-0* du CGI)

### I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

### II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.J=S+D+F-G-H
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : 2LR EVENTS Néant  \*

<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: 2LR EVENTS										Néant <input type="checkbox"/> *																
Exercice ouvert le: 01012024					et clos le: 31122024					Données en nombre de mois		1	2													
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>																										
Effectif moyen du personnel * :										YP	6,00															
Dont apprentis										YF																
Dont handicapés										YG																
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL	6,00															
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>																										
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	753 238															
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK																
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL																
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT																
<b>TOTAL 1</b>										OX	753 238															
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>																										
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	45															
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE																
Subventions d'exploitation reçues										OF																
Variation positive des stocks										OD																
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI																
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT																
<b>TOTAL 2</b>										OM	45															
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup></b>																										
Achats										ON	28 323															
Variation négative des stocks										OQ																
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	305 238															
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS	44 523															
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ																
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	4															
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU																
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9																
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY																
<b>TOTAL 3</b>										OJ	378 088															
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>																										
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		OG	375 195													
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)										SA	375 195															
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>																										
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE																										
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X															
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)					GX	753 238		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	6,00															
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX																
Période de référence					GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	4	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	4
Date de cessation					HR					/					/											
<p>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.</p>																										

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET 8 1 9 1 0 0 3 2 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2LR EVENTS

ADRESSE (voie) 7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

CODE POSTAL 93600 VILLE AULNAY-SOUS-BOIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	0	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	0
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	100

**I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

**II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Melle Nom de famille  LOPES RODRIGUES Prénom(s)  LIDIA

Nom d'usage  % de détention  100,00 Nb de parts ou actions  100

Naissance: Date  27/04/1987 N° Département  99 Commune  SANTULHAO Pays

Adresse : N°  61 Voie  boulevard strasbourg

Code Postal  93600 Commune  AULNAY-SOUS-BOIS Pays  FRANCE

Titre (2)  Nom de famille  Prénom(s)

Nom d'usage  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance: Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt  
[ ]

EXERCICE CLOS LE 31122024

N° SIRET 8 1 9 1 0 0 3 2 2 0 0 0 2 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2LR EVENTS

ADRESSE (voie) 7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

CODE POSTAL 93600 VILLE AULNAY-SOUS-BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse :	N° [ ]	Voie	[ ]	Code Postal	[ ]	Commune	[ ]
						Pays	[ ]
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse :	N° [ ]	Voie	[ ]	Code Postal	[ ]	Commune	[ ]
						Pays	[ ]
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse :	N° [ ]	Voie	[ ]	Code Postal	[ ]	Commune	[ ]
						Pays	[ ]
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse :	N° [ ]	Voie	[ ]	Code Postal	[ ]	Commune	[ ]
						Pays	[ ]
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse :	N° [ ]	Voie	[ ]	Code Postal	[ ]	Commune	[ ]
						Pays	[ ]
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse :	N° [ ]	Voie	[ ]	Code Postal	[ ]	Commune	[ ]
						Pays	[ ]
Forme juridique	[ ]	Dénomination	[ ]	N° SIREN (si société établie en France)	[ ]	% de détention	[ ]
Adresse :	N° [ ]	Voie	[ ]	Code Postal	[ ]	Commune	[ ]
						Pays	[ ]

SAGE Experts-comptables Janvier 2025

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



### IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition
--------------------	----------	------------	----------	-------------------------------

Déclaration soucrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal	X
--	--------------------	---

Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case

#### A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
2LR EVENTS 7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 93600 AULNAY-SOUS-BOIS			
SIRET	8 1 9 1 0 0 3 2 2 0 0 0 2 6	Mél:	celine.f31@free.fr
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

#### RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

#### B ACTIVITÉ

Activités exercées Organisation de foires, salons professionnels et congrès Si vous avez changé d'activité, cocher la case

#### C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 %	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Autres dispositifs
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quinquies A	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quinquies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	Société d'investissement immobilier cotée
Bassins d'emploi à redynamiser (art.44 duodécies)	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case) <input type="checkbox"/>	

#### D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

#### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

#### F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2066-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: cabinet rivolier et associés  
32 Bis Rue des Champs Elysées  
94250 GENTILLY Tél: 0665462258

Nom et adresse du conseil:

CGA/OMGA. Viseur conventionné (Cocher la case correspondante) Identité du déclarant:

Date: 19032025 Lieu: AULNAY-SOUS-BOIS

Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné: N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné

Qualité et nom du signataire: Signature:

Examen de conformité fiscale (ECF) Prestataire:

<b>G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUÉ DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS</b>			
Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	payées par la société elle-même	<b>a</b>	payées par un établissement chargé du service des titres
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			<b>c</b>
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			<b>d</b>
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			<b>e</b>
			<b>f</b>
			<b>g</b>
			<b>h</b>
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			<b>i</b>
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			<b>j</b>
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			<b>Total (a à h)</b>

<b>H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>
LIDIA LOPES RODRIGUES	100	2024	45 517				
61 boulevard strasbourg 93600 AULNAY-SOUS-BOIS							

<b>I. DIVERS</b>
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

<b>J CADRE NÉ CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION</b>				
<b>REMUNÉRATIONS</b>	<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES</b>	<b>à 0.0%</b>	<b>à 15 %</b>	<b>à 19 %</b>
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

<b>K CADRE NÉ CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS</b>	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

<b>2025</b>	<b>Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI</b>	<b>2464</b>
-------------	--	-------------

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

<b>I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice</b>		
<b>A- Règles de droit commun</b>		
Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
<b>B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé</b>		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
<b>C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation</b>		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

<b>II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report</b>		
<b>A- Suivi des charges financières nettes en report</b>		
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

<b>B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report</b>				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant













## **2LR EVENTS**

7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

### ***BILAN ET RÉSULTAT SIMPLIFIÉ***

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

édité le 19/03/2026

## BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 19/03/2026

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
--------------	---	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	214 686	37 967	176 719	54,60	208 320	93,09
Immobilisations financières	2 676		2 676	0,83	2 676	1,20
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>217 362</b>	<b>37 967</b>	<b>179 395</b>	<b>55,42</b>	<b>210 996</b>	<b>94,29</b>
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	8 280		8 280	2,56		
Clients et comptes rattachés	121 753		121 753	37,62	11 409	5,10
Autres créances	8 034		8 034	2,48	39	0,02
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	1 029		1 029	0,32	1 122	0,50
Caisse						
Charges constatées d'avance	5 188		5 188	1,60	212	0,09
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>144 284</b>		<b>144 284</b>	<b>44,58</b>	<b>12 781</b>	<b>5,71</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>	<b>361 646</b>	<b>37 967</b>	<b>323 679</b>	<b>100,00</b>	<b>223 777</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)
---------------	---	---

Capital social ou individuel ( dont versé : )	1 000	0,31	1 000	0,45
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	100	0,03	100	0,04
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	51 519	15,92	-98 235	-43,89
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>644</b>	<b>0,20</b>	<b>149 754</b>	<b>66,92</b>
Provisions réglementées				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>53 263</b>	<b>16,46</b>	<b>52 619</b>	<b>23,51</b>
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	54 925	16,97	64 255	28,71
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	66 411	20,52	31 026	13,86
Autres dettes	149 079	46,06	75 877	33,91
Produits constatés d'avance				
<b>DETTES</b>	<b>270 416</b>	<b>83,54</b>	<b>171 158</b>	<b>76,49</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>	<b>323 679</b>	<b>100,00</b>	<b>223 777</b>	<b>100,00</b>

## COMPTÉ DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 19/03/2026

COMPTÉ DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services			753 238	100,00	289 653	100,00	463 585	160,05	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>			<b>753 238</b>	<b>100,00</b>	<b>289 653</b>	<b>100,00</b>	<b>463 585</b>	<b>160,05</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits			45	0,01	4 410	1,52	-4 365	-98,97	
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A.</b>			<b>753 283</b>	<b>100,01</b>	<b>294 064</b>	<b>101,52</b>	<b>459 219</b>	<b>156,16</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements					1 625	0,56	-1 625	-100,00	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			378 085	50,19	178 025	61,46	200 060	112,38	
Impôts, taxes et versements assimilés			3 650	0,48	2 597	0,90	1 053	40,55	
Rémunérations du personnel			219 331	29,12	101 935	35,19	117 396	115,17	
Charges sociales			61 267	8,13	38 654	13,34	22 613	58,50	
Dotations aux amortissements			31 602	4,20	3 416	1,18	28 186	825,12	
Dotations aux provisions									
Autres charges			4	0,00	2	0,00	2	100,00	
<b>Total des charges d'exploitation</b>			<b>693 939</b>	<b>92,13</b>	<b>326 256</b>	<b>112,64</b>	<b>367 683</b>	<b>112,70</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>59 345</b>	<b>7,88</b>	<b>-32 193</b>	<b>-11,10</b>	<b>91 538</b>	<b>284,34</b>	
Produits financiers									
Produits exceptionnels					190 000	65,60	-190 000	-100,00	
Charges financières			4 055	0,54	6 245	2,16	-2 190	-35,06	
Charges exceptionnelles			54 645	7,25	1 808	0,62	52 837	N/S	
<b>RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS</b>			<b>644</b>	<b>0,09</b>	<b>149 754</b>	<b>51,70</b>	<b>-149 110</b>	<b>-99,56</b>	
Participation des salariés									
Impôts sur les bénéfices									
<b>Total des Produits</b>			<b>753 283</b>	<b>100,01</b>	<b>484 064</b>	<b>167,12</b>	<b>269 219</b>	<b>55,62</b>	
<b>Total des Charges</b>			<b>752 639</b>	<b>99,92</b>	<b>334 309</b>	<b>115,42</b>	<b>418 330</b>	<b>125,13</b>	
<b>RÉSULTAT NET</b>			<b>644</b>	<b>0,09</b>	<b>149 754</b>	<b>51,70</b>	<b>-149 110</b>	<b>-99,56</b>	
			<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier			4 760	0,63			4 760	N/S	
Dont Crédit-bail immobilier									

## BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 19/03/2026

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	<b>214 686</b>	<b>37 967</b>	<b>176 719</b>	54,60	<b>208 320</b>	93,09
215400 Materiel industriel	193 775		193 775	59,87	193 775	86,59
218100 Install. gene. agenc. amenag. div.	3 544		3 544	1,09	3 544	1,58
218200 Materiel de transport	16 134		16 134	4,98	16 134	7,21
218300 Materiel de bureau et informatique	1 233		1 233	0,38	1 233	0,55
281540 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL		30 993	-30 993	-9,57	-2 948	-1,31
281810 AMORT.AG.CON.S.DIVERS		1 058	-1 058	-0,32	-704	-0,30
281820 AMORT.MATERIEL DE TRANSPORT		5 429	-5 429	-1,67	-2 637	-1,17
281830 AMORT.MAT.BUREAU & INFORMATIQUE		487	-487	-0,14	-76	-0,02
Immobilisations financières	<b>2 676</b>		<b>2 676</b>	0,83	<b>2 676</b>	1,20
275000 Depots et cautionnements verses	2 676		2 676	0,83	2 676	1,20
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>217 362</b>	<b>37 967</b>	<b>179 395</b>	55,42	<b>210 996</b>	94,29
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	<b>8 280</b>		<b>8 280</b>	2,56		
409100 Fournis. avanc. & acompt. sur cdes	8 280		8 280	2,56		
Clients et comptes rattachés	<b>121 753</b>		<b>121 753</b>	37,62	<b>11 409</b>	5,10
411000 Clients divers	121 753		121 753	37,62	11 409	5,10
Autres créances	<b>8 034</b>		<b>8 034</b>	2,48	<b>39</b>	0,02
425800 SAISIE SALARIES	6 416		6 416	1,98		
445664 TVA S/BIENS & SERVICES 20%	1 618		1 618	0,50	39	0,02
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	<b>1 029</b>		<b>1 029</b>	0,32	<b>1 122</b>	0,50
512200 BANQUE BLANK-OKALI	64		64	0,02	1 122	0,50
512300 BANQUE BNP	965		965	0,30		
Caisse						
Charges constatées d'avance	<b>5 188</b>		<b>5 188</b>	1,60	<b>212</b>	0,09
486000 Charges constatees d'avance	5 188		5 188	1,60	212	0,09
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>144 284</b>		<b>144 284</b>	44,58	<b>12 781</b>	5,71
<b>TOTAL GÉNÉRAL ACTIF</b>	<b>361 646</b>	<b>37 967</b>	<b>323 679</b>	100,00	<b>223 777</b>	100,00

## BILAN SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 19/03/2026

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capital social ou individuel ( dont versé : )	<b>1 000</b>	0,31	<b>1 000</b>	0,45
101000 Capital	1 000	0,31	1 000	0,45
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	<b>100</b>	0,03	<b>100</b>	0,04
106110 Réserve légale proprement dite	100	0,03	100	0,04
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	<b>51 519</b>	15,92	<b>-98 235</b>	-43,89
110000 Report à nouveau (solde créditeur)	51 519	15,92		
119000 Report à nouveau (solde débiteur)			-98 235	-43,89
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>644</b>	0,20	<b>149 754</b>	66,92
Provisions réglementées				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>53 263</b>	16,46	<b>52 619</b>	23,51
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées	<b>54 925</b>	16,97	<b>64 255</b>	28,71
164112 PRET CAIXA-N°43130019053			3 105	1,39
164113 PRET GARANTI PAR L ETAT-N°43130020037	7 239	2,24	12 245	5,47
164114 BPI FRANCE -PRET N°2020080318-YOUNITED	11 000	3,40	15 000	6,70
164115 PRET SOCIAL - INITIACTIVE	18 179	5,62	27 779	12,41
164116 PRET CAIXA-43130021021			3 344	1,49
512100 BANQUE C/C CAIXA	18 506	5,72	2 781	1,24
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>66 411</b>	20,52	<b>31 026</b>	13,86
401000 Fournisseurs divers	66 411	20,52	31 026	13,86
Autres dettes	<b>149 079</b>	46,06	<b>75 877</b>	33,91
411000 Clients divers	5 287	1,63	1 856	0,83
419000 Clients créditeurs	22 750	7,03	22 750	10,17
421001 SALAIRES ANACLET STEPHANE	1 241	0,38		
421010 SALAIRES DRAME SALIMINA	2 172	0,67	2 429	1,09
421011 SALAIRES DIARRASSOUBA SIDI	784	0,24		
421061 SALAIRES FADIGA ABOUBACAR			165	0,07
421120 SALAIRES LOPES RODRIGUES LIDIA	3 882	1,20	1 818	0,81
421121 SALAIRES RODRIGUES MARIA	2 368	0,73		
421122 SALAIRES RODRIGUES JOSE	1 740	0,54		
421180 SALAIRES SIDIBE MOHAMED	696	0,22		
428200 Dettes provisio. pour congés payés	12 835	3,97	5 906	2,64
431000 URSSAF / PES	4 467	1,38	7 725	3,45
437300 COTIS.HUMANIS RETRAITE	927	0,29	674	0,30
437400 GENERALI-PREVOY.+MUTUELLE	2 365	0,73	2 402	1,07
438200 Charges sociales sur congés payés	5 134	1,59	2 362	1,06
438600 Autres charges à payer	556	0,17	317	0,14
442100 IMPOT PRELEVEMENT A LA SOURCE SALAIRES	226	0,07	71	0,03
445510 Tva à décaisser	11 506	3,55	7 673	3,43
445714 TVA S/PRESTATIONS SERVICES 20%	23 143	7,15	3 095	1,38
455001 COMPTE COURANT GERANTE	47 001	14,52	16 343	7,30
468600 Charges à payer			291	0,13
Produits constatés d'avance				
<b>DETTES</b>	<b>270 416</b>	83,54	<b>171 158</b>	76,49
<b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>	<b>323 679</b>	100,00	<b>223 777</b>	100,00

## COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 19/03/2026

COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
		Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services			753 238	100,00	289 653	100,00	463 585	160,05	
706140 PRESTATIONS SERVICES 20%			741 551	98,45	283 823	97,99	457 728	161,27	
706150 PRESTATIONS DE SERVICES EXONEREE DE TVA			11 687	1,55	5 830	2,01	5 857	100,46	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>			<b>753 238</b>	<b>100,00</b>	<b>289 653</b>	<b>100,00</b>	<b>463 585</b>	<b>160,05</b>	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation reçues									
Autres produits			45	0,01	4 410	1,52	-4 365	-98,97	
758000 Produits divers gestion courante			45	0,01	18	0,01	27	150,00	
791000 Transferts de charges d'expl.					4 392	1,52	-4 392	-100,00	
<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A.</b>			<b>753 283</b>	<b>100,01</b>	<b>294 064</b>	<b>101,52</b>	<b>459 219</b>	<b>156,16</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements					1 625	0,56	-1 625	-100,00	
602210 Combustibles					1 625	0,56	-1 625	-100,00	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			378 085	50,19	178 025	61,46	200 060	112,38	
604000 Achats études et prestat. services			3 395	0,45	1 025	0,35	2 370	231,22	
606101 GAZOLE NON ROUTIER			12 968	1,72	1 201	0,41	11 767	979,77	
606300 Fournit. entretien & petit equip.			9 826	1,30	3 388	1,17	6 438	190,02	
606400 Fournitures administratives			2 133	0,28	537	0,19	1 596	297,21	
611000 Sous-traitance generale			239 635	31,81	92 825	32,05	146 810	158,16	
612204 CAPM-LEASING CHARIOT N141365-12BD03119			1 658	0,22			1 658	N/S	
612205 CAPM-LEASING CHARIOT N14136-12BD03118			1 764	0,23			1 764	N/S	
612206 MUTUALEASE LEASING CHARIOT N*12BD03319			1 338	0,18			1 338	N/S	
613200 Locations immobilières			23 480	3,12	20 518	7,08	2 962	14,44	
613501 LOCATION MATERIEL			8 763	1,16	7 500	2,59	1 263	16,84	
613502 LOCATION VEHICULES					326	0,11	-326	-100,00	
613503 VIAXEL LOC.LONGUE DUREE KTM MOTO					1 384	0,48	-1 384	-100,00	
613505 ARVAL BNP-LOC.LONGUE DUREE AUDI A3			7 520	1,00	6 333	2,19	1 187	18,74	
614000 Charges locatives et de copropriété			5 659	0,75	5 103	1,76	556	10,90	
615200 Sur biens immobiliers			1 124	0,15	480	0,17	644	134,17	
615201 TELE SURVEILLANCE VERISURE			-36	0,00	543	0,19	-579	-106,62	
615500 Sur biens mobiliers			99	0,01	13	0,00	86	661,54	
615501 ENTRETIEN VEHICULES			6 126	0,81	185	0,06	5 941	N/S	
615502 ENTRETIEN CHARIOTS ELEVATEURS			6 607	0,88	197	0,07	6 410	N/S	
615600 Maintenance			322	0,04			322	N/S	
616101 ASSURANCES VEHICULES			2 190	0,29			2 190	N/S	
616110 ASSURANCE ALLIANZ-RC + VEHICULES+CHARIOT			10 176	1,35	8 955	3,09	1 221	13,63	
616120 ASSURANCE MOTO .AMGEST			877	0,12	885	0,31	-8	-0,89	
616130 ARVAL-BNP -ASSURANCE AUDI A3			1 455	0,19	4 109	1,42	-2 654	-64,58	
616381 ASSURANCE SUR LOCATION					52	0,02	-52	-100,00	
616382 ASSURANCE SUR CREDIT BAIL			57	0,01			57	N/S	
616383 ASSURANCE SUR EMPRUNT			1	0,00	91	0,03	-90	-98,89	
616384 ASSURANCE SUR EMPRUNT GARANTI PAR L ETAT			217	0,03	237	0,08	-20	-8,43	
618100 DOCUMENTATION GENERALE			14	0,00			14	N/S	
622600 HONORAIRES			7 500	1,00	2 000	0,69	5 500	275,00	
622700 FRAIS D'ACTES & DE CONTENTIEUX			85	0,01	3	0,00	82	N/S	
623400 Cadeaux a la clientele			79	0,01	498	0,17	-419	-84,13	
624100 Transports sur achats			800	0,11			800	N/S	
625100 VOYAGES & DEPLACEMENTS			2 484	0,33	486	0,17	1 998	411,11	

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
625101 CARBURANT	1 816	0,24	1 028	0,35	788	76,65	
625102 PARKING	16	0,00	28	0,01	-12	-42,85	
625103 PEAGE	248	0,03	411	0,14	-163	-39,65	
625111 CARBURANT (SP95 & SP98)	1 757	0,23	1 786	0,62	-29	-1,61	
625400 HOTEL	2 445	0,32	7 407	2,56	-4 962	-66,98	
625700 RECEPTIONS			910	0,31	-910	-100,00	
625800 RESTAURANT	8 041	1,07	3 286	1,13	4 755	144,70	
626000 FRAIS POSTAUX & DE TELECOMMUNICATIONS	1 556	0,21	791	0,27	765	96,71	
627800 Autres frais & comm. prest. serv.	3 888	0,52	3 213	1,11	675	21,01	
628100 Concours divers (cotisations,...)			291	0,10	-291	-100,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 650	0,48	2 597	0,90	1 053	40,55	
631101 TAXE APPRENTISSAGE ET FORMATION CONTINUE	294	0,04	222	0,08	72	32,43	
631300 Part. employ. a form. prof. cont.	473	0,06			473	N/S	
635111 D.G.F.I.P. TAXE PROFESSIONNELLE	984	0,13	810	0,28	174	21,48	
635120 Taxes foncieres	637	0,08	615	0,21	22	3,58	
635130 Autres impots locaux			370	0,13	-370	-100,00	
635140 Taxe sur les vehicules societes	1 262	0,17	580	0,20	682	117,59	
Rémunérations du personnel	219 331	29,12	101 935	35,19	117 396	115,17	
641000 Rémunération du personnel	211 875	28,13	99 577	34,38	112 298	112,78	
641200 Conges payes	6 929	0,92	2 232	0,77	4 697	210,44	
641401 PASS NAVIGO	527	0,07	126	0,04	401	318,25	
Charges sociales	61 267	8,13	38 654	13,34	22 613	58,50	
645100 Cotisations URSSAF/PES	39 996	5,31	24 318	8,40	15 678	64,47	
645300 Cotis.HUMANIS CAISSE RETRAITE	7 349	0,98	4 721	1,63	2 628	55,67	
645400 Cotis.GENERALI-PREVOYANCE+MUTUELLE	8 909	1,18	8 500	2,93	409	4,81	
645800 Cotisations aux autres org. soc.	2 772	0,37	892	0,31	1 880	210,76	
647500 Medecine du travail, pharmacie	2 241	0,30	224	0,08	2 017	900,45	
Dotations aux amortissements	31 602	4,20	3 416	1,18	28 186	825,12	
681120 Immobilisations corporelles	31 602	4,20	3 416	1,18	28 186	825,12	
Dotations aux provisions							
Autres charges	4	0,00	2	0,00	2	100,00	
658000 Charges diverses gestion courante	4	0,00	2	0,00	2	100,00	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>693 939</b>	92,13	<b>326 256</b>	112,64	<b>367 683</b>	112,70	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>59 345</b>	7,88	<b>-32 193</b>	-11,10	<b>91 538</b>	284,34	
Produits financiers							
Produits exceptionnels			190 000	65,60	-190 000	-100,00	
771800 Autres prod. except. sur op. gest.			190 000	65,60	-190 000	-100,00	
Charges financières	4 055	0,54	6 245	2,16	-2 190	-35,08	
661000 Charges d'interets			13	0,00	-13	-100,00	
661100 Interets des emprunts et dettes	222	0,03	585	0,20	-363	-62,04	
665000 Escomptes accordés	3 833	0,51	5 647	1,95	-1 814	-32,11	
Charges exceptionnelles	54 645	7,25	1 808	0,62	52 837	N/S	
671200 Penalites amendes fisc. & penales	4 920	0,65	1 808	0,62	3 112	172,12	
671800 Aut. charg. excep. sur oper. gest.	49 725	6,60			49 725	N/S	
<b>RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS</b>	<b>644</b>	0,09	<b>149 754</b>	51,70	<b>-149 110</b>	-99,56	
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							
<b>Total des Produits</b>	<b>753 283</b>	100,01	<b>484 064</b>	167,12	<b>269 219</b>	55,62	
<b>Total des Charges</b>	<b>752 639</b>	99,92	<b>334 309</b>	115,42	<b>418 330</b>	125,13	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>644</b>	0,09	<b>149 754</b>	51,70	<b>-149 110</b>	-99,56	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				

**COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 19/03/2026

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite.)</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dont Crédit-bail mobilier	<b>4 760</b>	0,63			4 760	NS
612204 CAPM-LEASING CHARIOT N141365-12BD03119	<b>1 658</b>	0,22			1 658	NS
612205 CAPM-LEASING CHARIOT N14136-12BD03118	<b>1 764</b>	0,23			1 764	NS
612206 MUTUALEASE LEASING CHARIOT N*12BD03319	<b>1 338</b>	0,18			1 338	NS
Dont Crédit-bail immobilier						

Désignation de l'entreprise : 2LR EVENTS 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE 93600 AULNAY-SOUS-BOIS Durée de l'exercice précédent \* 1 | 2 |

Numéro SIRET \* 

8	1	9	1	0	0	3	2	2	0	0	0	2	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

 Néant  \*

				Exercice N clos le, <span style="float: right;">3   1   1   2   2   0   2   4  </span>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	Frais d'établissement * AB					
	Frais de développement * CX					
	Concessions, brevets et droits similaires AF					
	Fonds commercial (1) AH					
	Autres immobilisations incorporelles AJ					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL					
	Terrains AN					
	Constructions AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	13 775	30 993	162 782		
	Autres immobilisations corporelles AT	20 911	6 974	13 937		
Immobilisations en cours AV						
Avances et acomptes AX						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS					
	Autres participations CU					
	Créances rattachées à des participations BB					
	Autres titres immobilisés BD					
	Prêts BF					
Autres immobilisations financières * BH	2 676		2 676			
<b>TOTAL (II) BJ</b>	<b>217 362</b>	<b>37 967</b>	<b>179 395</b>			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL				
		En cours de production de biens BN				
		En cours de production de services BP				
		Produits intermédiaires et finis BR				
		Marchandises BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes BV	8 280		8 280		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	121 753		121 753	
		Autres créances (3) BZ	8 034		8 034	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD				
Disponibilités CF		1 029		1 029		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	5 188		5 188		
	<b>TOTAL (III) CJ</b>	<b>144 284</b>		<b>144 284</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
Écarts de conversion actif * (VI) CN						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO</b>	<b>361 646</b>	<b>37 967</b>	<b>323 679</b>			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

COPIE CONFORME

**2 BREVETS**

7 Place de l'Hotel de Ville  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS  
1322 R.C.S. Bohnign - Code APE 8230Z

Désignation de l'entreprise **2LR EVENTS**

Néant  \*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 1 000.....)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )	DG	
	Report à nouveau	DH	51 519
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	644
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (II)</b>	DL	53 263
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	<b>TOTAL (III)</b>	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	54 925
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	47 001
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	66 411
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 041
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Autres dettes	EA	28 037	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	270 416
	Écarts de conversion passif *	(V)	ED
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	323 679
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	270 416	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	18 506	

COPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

2 LR EVENTS  
7 places de l'Hotel de Ville  
93600 AULNAY SOUS-BOIS  
322 R.C.S. Bo'ign - Code APE 93

3

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/>	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue	} biens *	FD	FE	FF	
			} services *	FG	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK	FL	753 238
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	45	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	753 283
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	378 085	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	3 650	
	Salaires et traitements *			FY	219 331	
	Charges sociales (10)			FZ	61 267	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)		GA	31 602
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	4	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	693 939	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					GG	59 345
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH	82302	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	4 055	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	4 055	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>					GV	(4 055)
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>					GW	55 289

COPIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

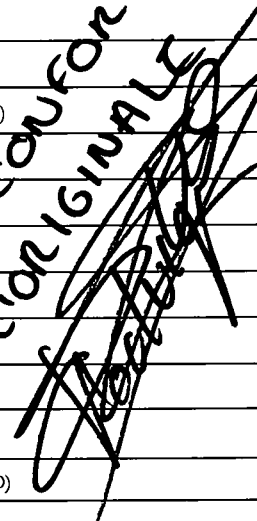
④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		2LR EVENTS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7)</b>		(VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	54 645	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7)</b>		(VIII)	HH	54 645
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	(54 645)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	753 283
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	752 639
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	644
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	4 760
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
			Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS		A5
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives		A6		
	obligatoires		A9		
(13)	Dont cotisations facultatives Madelin		A7		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnelles (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):				Exercice N	
RETOUR MEILLEUR FORTUNE				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				48 000	
CONTRAVENTIONS ROUTIÈRES				4 920	
LITIGE CLIENT				1 500	
PENALITES RETARDDS				225	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Copie conforme  
 AL'ORIGINAL  


SAGE Experts-comptables Janvier 2025

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

# **2LR EVENTS**

SASU au capital de 1 000 €

7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

**APPROBATION DES COMPTES**  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

## **2LR EVENTS**

SASU au capital de 1 000 €  
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY : B 819100322

### **RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE** **A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2025**

Chers Associés,

Conformément à la Loi et en ma qualité de présidente de la société, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur la marche des affaires sociales durant l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la Loi, à savoir :

- ↳ Le bilan,
- ↳ Le compte de résultat,
- ↳ L'annexe,
- ↳ Le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Les comptes soumis à votre approbation ont été établis selon les normes, principes et méthode du plan comptable en vigueur.

Les méthodes d'évaluation n'ont pas changées.

#### **I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE**

AU COURS DE CET EXERCICE D'UNE DUREE DE 12 MOIS, LE CHIFFRE D'AFFAIRES H.T. S'EST ELEVE A 753 238 € CONTRE 289 653 € POUR L'EXERCICE PRECEDENT, CE QUI EST REPRESENTE UNE AUGMENTATION D'ENVIRON 150 %.

Le Total des Produits d'Exploitation s'élève à : 753283 € /

Compte tenu des charges d'exploitation comprenant notamment :

- La Dotations aux Amortissements pour :	31 602 €
- Le Résultat D'EXPLOITATION EST POSITIF DE :	59 345 €
- LE RESULTAT FINANCIER EST NEGATIF DE :	4 055 €
- LE RESULTAT EXCEPTIONNEL NEGATIF DE :	54 645 €
- L'IMPOT SUR LES SOCIETE EST DE :	NEANT

Le résultat fiscal tient compte de la réintégration de charges non déductibles suivantes :

- Contraventions routières : 4 920 €
- Récupération ABANDON DE COPTE COURANT RETOUR MEILLEURE FORTUNE 48 000 €

En conséquence, l'exercice se traduit par un **BENEFICE** net de **644 €**.

LLR

NOUS SOMMES TRES SATISFAITS DU RESULTAT DE CET EXERCICE QUI SE SOLDE PAR UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN AUGMENTATION.

CE BENEFICE A ETE OBTENU GRACE AU SALON DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS, POUR LEQUEL NOUS ETIONS PARTENAIRE. EVENEMENT QUI A GENERE L'EMPLOI DE NOTRE PERSONNEL ET NOUS A PERMIS DE VALIDER DE NOMBREUX CONTRATS TRES RENTABLES POUR NOTRE SOCIETE. CE PROFIT A PERMIS DE COMPENSER UNE PARTIE DES PERTES ANTERIEURES IMPORTANTES OCCASIONNEES PAR DEUX ANNEES DE COVID QUI ONT MIS A MAL NOTRE TRESORERIE.

CE RESULTAT POSITIF A AUSSI PERMIS A LA GERANTE DE RECUPERER UNE PARTIE SOIT 48 000 €, DE SON ABANDON DE COMPTE COURANT ; ON NOTE PAR CONSEQUENT QU'IL RESTE A RECUPERER A LA PRESIDENTE UN ABANDON DE COMPTE COURANT AVEC RETOUR A MEILLEURE FORTUNE d'un montant de 142 000 €.

NOUS AVONS FAIT APPEL A LA SOUS-TRAITANCE, OPERATION COUTEUSE MAIS PLUS SOUPLE PERMETTANT DE S'ADAPTER EN FONCTION DES CHANTIERS ACTUELS ET A VENIR.

Nous maintiendrons nos efforts et espérons augmenter notre d'activité en diversifiant notre clientèle afin d'obtenir un bénéfice à la clôture suivante afin de compenser les pertes antérieures et récupérer tout ou partie de l'abandon de compte courant.

## **II – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun évènement particulier n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice précédent.

## **III – INFORMATIONS SUR L'EXERCICE EN COURS ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

GRACE AUX JEUX OLYMPIQUES 2024 DE PARIS, NOUS AVONS SIGNE DE TRES GROS CONTRATS AUPRES DE NOMBREUX PARTENAIRES QUI NOUS RESTENT FIDELES ET CELA VA PERMETTRE DE REMONTER NOTRE TRESORERIE AFIN DE SOLDER LES DETTES PRECEDENTES.

## **IV – CONVENTIONS REGLEMENTEE**

Aucune nouvelle convention susceptible de tomber sous le coup de l'article L 223-19 du NCC n'est venue à la connaissance de la gérance. Les conventions antérieures continuant à s'appliquer.

## **V – AFFECTATION DES RESULTATS**

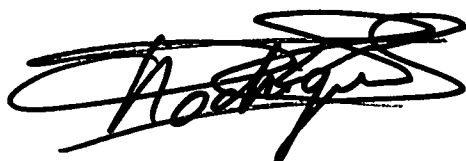
NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIT LE BENEFICE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 644 € :

↳ Affectation de la totalité, soit 644 €uros (centimes à parfaire), en report à nouveau.

Nous vous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer et il vous appartient de fixer le montant de la rémunération du gérant.

Vous trouverez en annexe le texte des résolutions qui vous sont proposées.

La présidente,  
Madame LOPES RODRIGUES LIDIA



**2LR EVENTS**

SASU au capital de 1 000 €  
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY : B 819100322

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2025**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport, et plus particulièrement le montant des appointements perçus par le gérant au cours de cet exercice.

En conséquence, elle donne au gérant quitus entier et définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024.

**DEUXIEME RESOLUTION**

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIT LE BENEFICE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 644 € :

↳ Affectation de la totalité, soit 644 €uros (centimes à parfaire), en report à nouveau.

**TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve en tant que de besoin les conventions intervenues entre les associés et la société susceptibles d'entrer dans le cadre de l'article L 223-19 du NCC.

ur

**2LR EVENTS**

SASU au capital de 1 000 €  
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY : B 819100322

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 16 MAI 2025**

**RAPPORT DE LA GERANCE SUR LES OPERATIONS VISEES  
A L'ARTICLE L 223-19 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE**

Chers Associés,

L'article L 223-19 du NCC prescrit à la présidente d'établir un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants ou associés.

Rentre dans le cadre de cet article, les opérations suivantes : NEANT

La présidente,  
Madame LOPES RODRIGUES LIDIA



## **2LR EVENTS**

SASU au capital de 1 000 €  
7 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

RCS BOBIGNY : B 819100322

### **PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 MAI 2025**

L'an deux Mille Vingt-cinq,

Le 16 mai, à 18H00,

Les actionnaires de la société **SASU 2LR EVENTS**, SASU au capital de 1 000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social sur convocation faite par la présidente.

#### **SONT PRESENTS OU REPRESENTES :**

- Madame LOPES RODRIGUES LIDIA, présidente, propriétaire de : 100 PARTS

TOTAL : 100 PARTS

L'assemblée est présidée par Madame LOPES RODRIGUES LIDIA, présidente, qui constate que les actionnaires présents ou représentés possèdent 100 actions, soit plus de la moitié des actions ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Madame la Présidente dépose devant l'assemblée, à la disposition des actionnaires :

- ↳ Le rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024,
- ↳ Le compte de résultat, le bilan, l'annexe et l'inventaire au 31 DECEMBRE 2024.

Puis, elle déclare que le texte des résolutions proposées, le rapport de la présidente et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été adressés à chaque actionnaire en même temps que l'avis de convocation.

Elle précise que l'inventaire a été tenu à la disposition des actionnaires au siège social depuis cette même date, ce dont l'assemblée lui donne acte.

La présidente rappelle ensuite l'ordre du jour de l'assemblée :

- ↳ Lecture du rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice,
- ↳ Approbation des comptes, affectation et répartition des résultats, quitus à la présidente,
- ↳ Opérations visées par l'article L 223-19 du NCC,
- ↳ Rémunération de la gérance,
- ↳ Questions diverses.

Puis, elle donne lecture du rapport de la présidente et déclare la discussion ouverte.

Après un large échange de vues et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

UN

## **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente sur les opérations de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024, approuve les comptes et le bilan dudit exercice, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2024.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## **DEUXIEME RESOLUTION**

NOUS VOUS PROPOSONS D'AFFECTER ET DE REPARTIR COMME SUIT LE BENEFICE DE L'EXERCICE, SOIT UNE SOMME DE 644 € :

↳ Affectation de la totalité, soit 644 Euros (centimes à parfaire), en report à nouveau.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

## **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale approuve en tant que de besoin les conventions intervenues entre les actionnaires et la société susceptibles d'entrer dans le cadre de l'article L 223-19 du NCC.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les associés concernés s'abstenant.*

## **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée note que la présidente est salariée de la société et a perçu une rémunération de 36 521 € pour l'année 2024.


Elle fixe sa rémunération à un montant équivalent pour l'exercice en cours ainsi que la prise en charge des cotisations sociales y afférentes. Cette rémunération pourra varier selon la convention applicable aux cadres de la profession. La présidente aura droit à une éventuelle prime de bilan.

Les frais qu'elle expose dans l'intérêt social lui seront remboursés sur justificatifs.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

La Présidente,  
Madame LOPES RODRIGUES LIDIA



**ANNEXES**

**AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

( Plan comptable général en vigueur )

de la société **SASU 2LR EVENTS**

S.A.R.L. au CAPITAL de 1 000 €.

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

-----  
Durée de l'exercice : 12 mois

TOTAL DU BILAN :	323 679 Euros
RESULTAT BENEFICIAIRE :	644 Euros

TOUS LES ELEMENTS DE CETTE ANNEXE FONT PARTIE INTEGRANTE  
DES COMPTES ANNUELS qui ont été établis par le Gérant.



# ***ELEMENTS DE L'EXERCICE***

## **TROIS ELEMENTS ESSENTIELS**

III REGLES ET METHODES COMPTABLES

IV COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

V ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

## ELEMENT I DE L'ANNEXE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

-----

Les principes généraux de prudence, régularité, sincérité et image fidèle ont été respectés conformément aux hypothèses de bases suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

#### LIMINAIRE :

Conformément aux prescriptions légales, la comptabilité de l'exercice a été établie selon le PCR 1999.

#### REGLES ET METHODES :

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale est la méthode des coûts historiques.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée prévue et de la nature du matériel (cf. état 2055).

Les stocks ont été valorisés selon la méthode premier entrée premier sorti.

Les opérations en devises sont insignifiantes voire nulles.

La société n'entre pas dans le périmètre de consolidation.

## ELEMENT II DE L'ANNEXE

### - COMPLEMENTS D'INFORMATIONS -

-----

#### B) FIGURANT SUR LES IMPRIMES FISCAUX :

- Etat de l'actif immobilisé :	N° 2050
- Etat des amortissements :	N° 2055
- Etat des provisions :	N° 2056
- Etat des échéances de créances	N° 2057
- Etat des échéances des dettes	N° 2057

#### C) JOINT SUR PAPIER LIBRE AUX IMPRIMES FISCAUX :

- I Produits à recevoir,
- II Charges à payer,
- III Charges et produits constatés d'avance.

#### C) INFORMATIONS GENERALES :

Aucune charge financière n'a été incorporée dans les stocks.

Aucune charge financière n'a été incorporée dans les immobilisations.

Les différences sur éléments fongibles de l'actif circulant et les frais d'établissement sont peu significatives.

L'entreprise n'a pas comptabilisée de frais de recherche et de développement à l'actif de son bilan.

Il n'y a pas de charges à répartir sur plusieurs exercices.

#### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FONDS DE COMMERCE :

Les associés ont créé leur fonds de commerce.

D) **INFORMATIONS PARTICULIERES AUX SOCIETES :**

- Aucune avance n'a été consentie aux associés.
- La société a la forme de SOCIETE A ACTIONS SIMPLIFIEES UNIPERSONNELLE.
- Son capital de 1 000 € est divisé en 100 parts de 10 € chacune au 1<sup>er</sup> Janvier 2024.
- Son capital au 31 DECEMBRE 2024 est inchangé.

**- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**

-----

**A) FIGURANT SUR LES IMPRIMES FISCAUX :**

CREDIT BAIL : NEANT  
ENGAGEMENTS FINANCIERS : ETAT 2057

**B) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES :**

NEANT

**C) PRISES DE PARTICIPATIONS :**

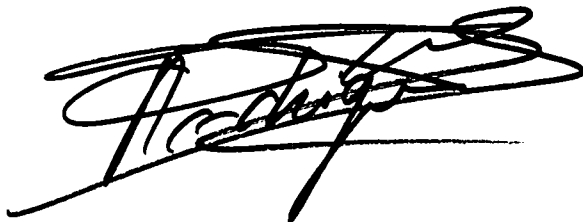
L'entreprise ne possède ni filiale ni participations.

Elle n'est filiale d'aucune autre société et n'entre dans aucun périmètre de consolidation.

**D) ENGAGEMENTS FINANCIERS DIVERS :**

La présidente a fait un ABANDON DE COMPTE COURANT AVEC RETOUR A MEILLEURE FORTUNE d'un montant de 190 000 € au 31.12.2023.

Le résultat bénéficiaire de cet exercice lui a permis de récupérer 48 000 €, il reste donc un ABANDON DE COMPTE COURANT AVEC RETOUR A MEILLEURE FORTUNE d'un montant de 142 000 € à récupérer ultérieurement.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. Durieux', written over a horizontal line.